

Réf: Dossier 367595

Avis de constitution

SOCIETE « IVORYCALL »

Siège ABIDJAN YOPOUGON MAROC ANTENNE NON
LOIN DU SUPER MARCHÉ EL BARAKA, Lot 556, Ilot 51

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 03/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVORYCALL »

Objet : CALL CENTER-
COMMERCE DE DETAIL ET DE GROS-
IMPORT-EXPORT-
CONSEIL EN ENERGIE-
CONSULTANT-
DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON MAROC ANTENNE NON LOIN DU SUPER MARCHÉ EL BARAKA, Lot 556, Ilot 51

Dirigeant(s) M NIANG SEYDOU NOUROU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-09522 du 19/12/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78603/GTCA/RC/2024 du 19/12/2024

